

en, 1639, elles s'y portèrent avec une ardeur extraordinaire. Pour être en état d'enseigner plus tôt la voie du salut à ces pauvres sauvages, elles se partagèrent la tâche. La Mère Saint-Joseph seule étudia d'abord le huron, la Mère de l'Incarnation et la Mère Sainte-Croix s'appliquèrent à l'algonquin et au montagnais. Nous étudions la langue algonquine par préceptes et par méthode, ce qui est très-difficile, écrivait la Vénérable Mère en 1640. Il faut que je vous dise qu'en France je ne me fusse jamais donné la peine de lire une histoire, et maintenant il faut que je lise et médite toutes sortes de choses en sauvage. Nous faisons nos études en cette langue barbare comme font ces jeunes enfants qui vont au collège pour apprendre le latin. Nos révérends Pères, quoique grands docteurs, en viennent là aussi bien que nous, et ils le font avec une affection et une docilité incroyables.

Dans la suite, la Mère de l'Incarnation se rendit tellement maîtresse de ces différents idiomes, qu'elle put laisser de précieux manuscrits pour en faciliter l'étude à ses sœurs. "Mes occupations des matinées d'hiver, écrivait-elle encore, sont d'enseigner les langues sauvages à nos jeunes sœurs. La Mère Assistante et la Mère Sainte-Croix sont assez savantes, parce que dans le commencement nous apprîmes le dictionnaire par cœur.

"Comme ces études sont très-difficiles, j'ai résolu de laisser avant ma mort le plus d'écrits que je pourrai. Depuis le commencement du Carême dernier jusqu'à l'Ascension, j'ai écrit un gros livre algonquin d'histoire sacrée et de choses saintes, avec un dictionnaire et un catéchisme iroquois, que l'on estime un trésor. L'année dernière, j'ai écrit un gros dictionnaire algonquin à l'alphabet sauvage."

C'est à ce prix que les Ursulines du Canada achetèrent la faculté d'instruire les sauvages et de les mettre dans le chemin du Ciel.

Avant l'époque dont nous parlons, il n'y avait pas assez de Hurons à Québec pour réclamer un catéchisme public, mais alors on le fit régulièrement aux femmes et aux filles.

"Il est bon de faire remarquer ici, dit l'annaliste de 1863, que ces instructions s'étaient données dès l'année 1640, aux Algonquines et aux Montagnaises, de la même manière que l'on instruit encore aujourd'hui, pour la